

Nous vivons entourés d'animaux, certains vivent avec nous, d'autres sont élevés dans des fermes ou utilisés dans des laboratoires, et beaucoup sont plus à l'écart dans la nature. Hélas, le sort qui leur est réservé n'a pas fondamentalement évolué depuis des siècles. Bien qu'ils soient reconnus comme êtres sensibles depuis 2015, ils ne sont toujours que des biens meubles devant la loi. Pourtant, il y a eu durant ces dernières décennies une réelle prise de conscience au sein de l'opinion publique.

Aujourd'hui, les citoyens attendent que les animaux soient davantage défendus par nos représentants. Le Parti animaliste souhaite porter la question animale au cœur du débat législatif et contribuer à ce que des actions concrètes soient engagées. Le Parti animaliste a rejoint un mouvement international initié il y a une dizaine d'années aux Pays-Bas par le Parti pour les Animaux. Ce parti a aujourd'hui 53 élus dont 8 parlementaires. Des pays comme le Portugal ou l'Australie comptent eux aussi des parlementaires de partis pour les animaux.

Une société de progrès se doit de garantir la justice et de protéger les plus faibles. De façon récurrente, conditions d'élevage, de transport d'abattage des animaux dits de boucherie font scandale. Les personnes âgées ou les personnes en détresse doivent quant à elles se séparer de leur animal de compagnie lorsqu'ils intègrent une maison de retraite ou un centre d'hébergement d'urgence, leur provoquant ainsi un traumatisme supplémentaire. Dans le même temps les refuges croulent littéralement sous les abandons. aboutissant à des situations dramatiques, tant pour les humains que pour les animaux. Enfin, une grande majorité de Français ne trouvent plus acceptable les actes de cruauté, qu'ils soient illicites, ou licites comme la corrida ou la castration des porcelets sans anesthésie.

La France se doit d'amorcer une transition vers plus de considération pour les animaux.

Voter pour le Parti animaliste, c'est voter sans ambiguïté pour les animaux et visibiliser un électorat pour qui il est urgent de faire avancer la protection animale aujourd'hui en France.

Retrouvez-nous sur

parti-animaliste.fr



Voter pour le Parti animaliste c'est voter sans ambiguïté pour les animaux !

Se donner des outils pour agir

- Créer un Ministère de la protection animale.
- Créer un statut juridique à part entière pour les animaux terrestres et aquatiques.
- Augmenter les peines prévues pour les actes de cruauté.

En finir avec les pratiques particulièrement génératrices de souffrance

- Interdire sous dix ans l'élevage en cage.
- Interdire la castration sans anesthésie des animaux.
- Interdire le broyage des poussins et des canetons.
- Abolir la pratique du gavage.

Repenser les liens humains-animaux

- Faciliter l'admission des animaux de compagnie dans les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) ou dans les foyers d'hébergements d'urgence et les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).
- Interdire la mise à mort d'animaux dans les refuges en dehors de l'euthanasie à des fins de soulagement de l'animal.
- Interdire la mise à mort des chevaux en dehors de l'euthanasie à des fins de soulagement de l'animal.

Cohabiter autrement avec les animaux sauvages

- Supprimer le statut d'espèce "nuisible".
- Protéger toute espèce migratrice faisant l'objet d'un statut de protection dans son pays d'origine.
- Interdire les chasses traditionnelles entraînant de longues agonies (gluaux, tendelles, tenderies, lèques, lacs, matoles, etc).

Assurer la sécurité de tous

- Instaurer les mercredis et les dimanches sans chasse.
- Instaurer un périmètre de sécurité de 200 mètres autour des habitations et des enclos abritant des animaux.
- Instauration d'un taux d'alcoolémie maximal de 0,2g/litre de sang lors de la pratique de la chasse.

Accompagner l'évolution des filières professionnelles de l'agroalimentaire.

- Accompagner et aider la reconversion d'éleveurs vers l'agriculture végétale.
- Mettre en place une option de menu végétal dans la restauration collective.
- Fixer un objectif national de réduction de la consommation de produits animaux (viande, poisson, œufs, lait) de 25% en 2025 par rapport à 2015 par des politiques publiques de santé incitant à modérer la consommation de produits d'origine animale, au regard notamment de ses effets sur les animaux, le climat, l'environnement et la santé.

Retrouvez l'ensemble du programme sur parti-animaliste.fr

